Quelles ressources budgétaires régionales pour préparer l'avenir ?

Fred Le Gouil

La CFDT remercie les deux rapporteurs David RIOU et Daniel Tunier ainsi que le chef de pôle Vincent Honoré, les membres du groupe de travail, pour la conduite de cette étude particulièrement riche.

La CFDT souhaite aujourd'hui attirer votre attention sur une question essentielle pour l'avenir de nos territoires : les ressources financières des régions et les moyens dont elles disposent pour exercer pleinement leurs missions de service public.

Les régions jouent un rôle majeur dans notre quotidien. Elles interviennent dans les transports, la formation professionnelle, les lycées, le développement économique et l'aménagement du territoire.

Pourtant, nous constatons que les collectivités territoriales sont confrontées à des contraintes budgétaires croissantes, alors même que les besoins de la population augmentent.

Pour la CFDT, il est indispensable que les régions disposent de ressources suffisantes, stables et pérennes pour assurer leurs compétences et répondre aux attentes des citoyens.

Nous considérons que les services publics ne doivent pas devenir la variable d'ajustement des politiques budgétaires.

Malheureusement le projet National de budget 2027 ne va pas dans ce sens et annonce déjà que les collectivités seront appelées à un effort de 5,4 milliards d'euros. Cela va obliger, une fois encore la Région Bretagne, comme les autres régions, à faire des choix.

Derrière chaque décision financière, il y a des agents publics, des usagers, des familles, des jeunes en formation et des personnes qui ont besoin d'être accompagnées.

La question des ressources financières est donc aussi une question sociale et humaine.

La CFDT défend plusieurs exigences.

Premièrement, garantir des ressources financières durables aux régions. Les collectivités doivent pouvoir anticiper leurs dépenses et construire des politiques publiques sur le long terme, sans dépendre en permanence de décisions budgétaires incertaines.

Deuxièmement, préserver la qualité des services publics. Les contraintes financières ne doivent pas se traduire par une dégradation des conditions de travail des agents, une réduction de l'offre de services ou une augmentation des inégalités entre les territoires.

Troisièmement, garantir une répartition équitable des ressources. Toutes les régions ne disposent pas des mêmes capacités financières ni des mêmes besoins. La solidarité entre les territoires doit permettre de répondre à ces différences et de garantir un accès équitable aux services publics.

Quatrièmement, associer les représentants des personnels aux décisions budgétaires. Les choix financiers ont des conséquences directes sur l'emploi, les conditions de travail et l'organisation des services. Le dialogue social doit donc être pleinement intégré aux décisions qui engagent l'avenir des régions.

Enfin, nous rappelons que l'investissement dans les services publics, la formation, les transports et la transition écologique constitue un levier essentiel de cohésion sociale et de développement territorial.

Pour conclure, la CFDT appelle à une réflexion ambitieuse sur le financement des régions, fondée sur la solidarité, la responsabilité et la justice sociale.

Nous demandons que les régions disposent des moyens nécessaires pour exercer leurs missions, garantir des services publics de qualité et préserver les conditions de travail des agents.

Parce que derrière les budgets, il y a des femmes et des hommes, des territoires et un projet de société.

Je vous remercie